Les renouvelables électriques, une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat : jusqu'à 18 % d'économie sur sa facture d'électricité

Les énergies renouvelables électriques profitent déjà au pouvoir d'achat des Français. Selon la Commission de régulation de l'énergie (CRE), les installations solaires et éoliennes mises en service entre 2020 et 2025 ont contenu les prix de l'électricité : sans elles, les prix de marché auraient été plus élevés d'environ 16 €/MWh en France en 2025.

Le solaire PV transforme aussi les heures de consommation : au printemps et en été, l'électricité est désormais abondante au milieu de la journée, pouvant entraîner des prix négatifs sur les marchés journaliers de l'électricité. La CRE et Enedis en tirent les conséquences : une première vague de 1,7 million de clients a déjà permis de déplacer **1 GW de consommation vers la journée** et, **dès le 1er décembre 2026, 9,3 millions de clients en option Heures Pleines/Heures Creuses voient une partie de leurs heures creuses glisser vers l'après-midi**.

Pour des millions de Français encore en option de base sur le contrat d'électricité, changer de contrat représenterait **6 à 8 % d'économie en passant aux heures creuses, 9 à 16 % avec une offre saisonnière, et jusqu'à 18% en passant à la voiture électrique tout en économisant plus de 1000 euros sur le carburant chaque année en moyenne.**

8 milliards €

d'économies pour les consommateurs en 2025 selon la CRE. Sans les renouvelables installées depuis 2020, les consommateurs auraient payé l'électricité environ **16 €/MWh** plus cher sur le marché : elles ont contenu les prix.

Plus de 17 millions

de foyers sont encore en option Base, sans aucun signal horaire (53 % des clients résidentiels fin 2024 selon la CRE). Ils peuvent faire évoluer leur contrat et, pour beaucoup, baisser leur facture.

6 à 18 %

de baisse de la facture d'électricité selon le logement et les équipements : **6 à 8 %** en passant simplement de l'option Base aux heures creuses, **jusqu'à 16 %** avec une offre saisonnière, et **jusqu'à 18 %** en y ajoutant une voiture électrique rechargée aux heures solaires.

9,3 millions

de clients en option HP/HC voient leurs heures creuses évoluer entre le 1er décembre 2026 et fin octobre 2027 pour suivre la production solaire, avec une partie des heures creuses l'après-midi.

Trois façons d'en profiter dès aujourd'hui

	Pour qui ?	Ce qu'il faut faire	Économie estimée
Heures creuses	Tous les foyers encore en option Base, en particulier les logements chauffés à l'électricité	Passer à l'option Heures Pleines/Heures Creuses du tarif Bleu d'EDF (rentable dès 26 % de consommation en heures creuses) et y placer 55 à 60 % de sa consommation	**6 à 8 %** de la facture, soit **55 à 184 €/an** selon le logement
Offres saisonnières ou super creuses	Les foyers qui consomment davantage l'été (climatisation) ou peu l'hiver (logement bien isolé, chauffage d'appoint)	Choisir une offre saisonnière qui rend l'électricité solaire d'été moins chère (EDF Zen Estival, Octopus OctoSaisons) et programmer ses usages en milieu de journée l'été	**9 à 16 %** de la facture, soit **60 à 170 €/an**
Voiture électrique	Les foyers qui rechargent leur véhicule à domicile	Recharger en heures creuses, avec le tarif Bleu HP/HC d'EDF ou une offre dédiée à la recharge (Octopus Go, Engie Élec'Car), ou aux heures solaires avec une offre saisonnière	**1 210 à 1 410 €/an** au total en comptant le carburant économisé, dont **113 à 314 €/an** sur la facture d'électricité (jusqu'à 18 % de baisse avec une offre saisonnière)

Économies simulées par rapport à l'option Base du tarif Bleu d'EDF, à partir des grilles TTC en vigueur en novembre 2026 et d'hypothèses de consommation explicitées en fin de note. Elles illustrent l'intérêt économique direct des nouvelles dynamiques de marché liées aux énergies renouvelables, sans constituer une garantie individuelle : l'économie réelle dépend de la consommation effectivement déplacée.

1. Les énergies renouvelables font déjà baisser la facture

Dans son rapport sur l'économie du système électrique publié le 9 septembre 2026, la CRE a rejoué l'année 2025 heure par heure, avec le parc renouvelable de 2020 puis avec le parc réel. Ses conclusions sont nettes :

- **Les renouvelables contiennent les prix.** Sans le parc solaire et éolien développé entre 2020 et 2025, les prix de marché auraient été plus élevés d'environ 20 €/MWh en 2025 (hors coût système) ; **la baisse réellement captée par les consommateurs est de 16 €/MWh**. Pour un foyer consommant 4,5 MWh par an (consommation moyenne retenue par la CRE), cela représente un ordre de grandeur de 70 € hors taxes par an.
- **Le gain dépasse largement le coût.** Le surcoût complet du système lié à ces installations est estimé à 2,7 milliards d'euros pour 2025. Pour la CRE, « la baisse du prix de marché pour le consommateur [équivalente à environ 8 milliards d'euros] est supérieure au surcoût pour le système ». En cas de crise (flambée du prix du gaz, indisponibilité du parc nucléaire), les renouvelables joueraient en outre un rôle d'assurance, en réduisant les prix de marché de 7 à 40 €/MWh selon les scénarios étudiés par la CRE.

Une baisse qui se transmet au tarif réglementé. Depuis la fin de l'ARENH au 31 décembre 2025, le coût de l'énergie du tarif réglementé est calculé à 100 % à partir des prix de marché de gros : toute baisse de ces prix, à laquelle les renouvelables contribuent, se retrouve donc dans le tarif, et sans elles la part énergie du tarif serait plus élevée. Après la baisse de 15 % de février 2025, liée au reflux des prix de gros après la crise, le tarif a encore légèrement baissé en février 2026 (−0,83 % TTC en moyenne, grâce notamment à la baisse du coût de l'énergie). La hausse de 2,5 % d'août 2026 s'explique, selon la CRE, par la hausse des tarifs de réseau et l'intégration du nouveau mécanisme de capacité.

2. Le solaire transforme les heures de consommation

Une électricité abondante en journée, des heures creuses qui se déplacent

Le mécanisme des heures creuses existait bien avant le développement massif de l'éolien et du solaire. Historiquement, il visait à inciter à consommer la nuit pour lisser la charge du parc nucléaire. La montée en puissance du photovoltaïque a changé la donne : au printemps et en été, les pics de production d'électricité décarbonée et à bas coût ne surviennent plus la nuit, mais au milieu de la journée.

Un prix de gros négatif ne signifie pas un kWh gratuit pour le consommateur : la facture finale comprend aussi l'abonnement, l'acheminement et les taxes. Mais il signale un moment où consommer est utile pour le système, et peut le devenir pour le client dès lors que son contrat le reflète.

La chaîne de causalité

1. Le développement du solaire augmente la production disponible en journée, particulièrement au printemps et en été.
2. Cette abondance modifie les équilibres horaires du système électrique et contribue à réduire les prix de marché à ces moments.
3. La CRE et Enedis font évoluer les plages d'heures creuses, et des fournisseurs créent des offres qui rendent ces heures moins chères.
4. Les ménages peuvent alors tirer parti de contrats et d'usages mieux adaptés. Le gain n'est pas automatique : il se construit, mais il est à la portée de la plupart des ménages.

Ce qui change concrètement avec les nouvelles heures creuses

- **Phase 1 (novembre 2025 – juin 2026)** : 1,7 million de clients concernés ; elle a déjà permis de déplacer 1 GW de consommation vers la journée (Enedis).
- **Phase 2 (du 1er décembre 2026 à fin octobre 2027)** : 9,3 millions de clients disposant d'une option HP/HC, avec des plages qui diffèrent selon la saison ; Enedis vise environ 5 GW de consommation déplacée vers les après-midi des mois ensoleillés.
- **Toujours 8 heures creuses par jour**, dont au moins 5 consécutives la nuit ; jusqu'à 3 heures peuvent être placées l'après-midi.
- **Des horaires individualisés** : Enedis attribue les plages, ni le client ni le fournisseur ne les choisissent, et le fournisseur informe le client avant le changement.
- **Les clients en option Base ne sont pas concernés** par ce décalage tant qu'ils ne basculent pas vers une option HP/HC.

Saison	Plages de jour possibles	Plages de nuit possibles
Été (1er avril – 31 octobre)	10 h – 18 h	23 h – 7 h
Hiver (1er novembre – 31 mars)	11 h – 17 h	21 h – 7 h

Source : Enedis, novembre 2026. Fenêtres dans lesquelles les heures creuses peuvent être placées ; les horaires exacts sont propres à chaque compteur.

- **Côté équipements** : un chauffe-eau relié au compteur par un contacteur suit automatiquement les nouvelles plages ; les appareils programmés à heure fixe devront simplement être reprogrammés.

- **Petits compteurs** : depuis le 1er août 2026, l'option HP/HC du tarif Bleu est ouverte aux compteurs 3 kVA. La CRE estime qu'environ 60 % des clients Base en 3 kVA y gagneraient sans même modifier leurs habitudes.

3. Trois façons d'en profiter

Tous les foyers : passer de la Base aux heures creuses

Selon la CRE, fin 2024, **53 % des clients résidentiels étaient en option Base**, soit plus de 17 millions de foyers sans aucun signal horaire, contre 40 % en HP/HC (12,9 millions de foyers) et 7 % avec des options plus élaborées. Au tarif Bleu d'EDF, l'abonnement est identique en Base et en HP/HC à puissance égale. L'option HP/HC facture le kWh plus cher en heures pleines (21,42 c€ contre 20,01 c€ en Base 6 kVA et 19,85 c€ en 9 kVA) mais nettement moins cher en heures creuses (15,89 c€). Elle devient donc avantageuse **dès que 25,5 % (6 kVA) ou 28,4 % (9 kVA) de la consommation est placée en heures creuses**.

Le tableau ci-dessous compare les deux options du tarif Bleu pour quatre logements tout électriques représentatifs, avec 55 % puis 60 % de la consommation en heures creuses.

Logement tout électrique	Option Base	HP/HC à 55 % en HC	Économie	HP/HC à 60 % en HC	Économie
Personne seule – 35 m² C/D – 3 400 kWh – 6 kVA	871 €	815 €	**−55 € (−6,4 %)**	806 €	**−65 € (−7,5 %)**
Personne seule – 35 m² F/G – 4 800 kWh – 6 kVA	1 151 €	1 072 €	**−78 € (−6,8 %)**	1 059 €	**−92 € (−8,0 %)**
Famille de 4 – 80 m² C/D – 7 200 kWh – 9 kVA	1 668 €	1 562 €	**−106 € (−6,4 %)**	1 542 €	**−126 € (−7,5 %)**
Famille de 4 – 80 m² F/G – 10 500 kWh – 9 kVA	2 323 €	2 168 €	**−155 € (−6,7 %)**	2 139 €	**−184 € (−7,9 %)**

Factures annuelles TTC au tarif Bleu d'EDF (1er août 2026), abonnement compris. Économie par rapport à l'option Base de même puissance et de même volume.

Pour une famille de 4 personnes en logement tout électrique, rester en option Base coûte ainsi 106 à 126 € par an de plus que l'option HP/HC (155 à 184 € en passoire thermique).

Tout dépend de la part de consommation en heures creuses

Le gain progresse vite avec la part de consommation placée en heures creuses, qui dépend du ballon d'eau chaude, des habitudes de chauffage et des appareils programmables :

Part de conso en HC	Personne seule C/D (3 400 kWh)	Personne seule F/G (4 800 kWh)	Famille C/D (7 200 kWh)	Famille F/G (10 500 kWh)
25 %	−1 € (surcoût)	−1 € (surcoût)	−14 € (surcoût)	−20 € (surcoût)
30 %	8 €/an	12 €/an	6 €/an	9 €/an
40 %	27 €/an	38 €/an	46 €/an	67 €/an
45 %	37 €/an	52 €/an	66 €/an	96 €/an
55 %	**55 €/an**	**78 €/an**	**106 €/an**	**155 €/an**
60 %	**65 €/an**	**92 €/an**	**126 €/an**	**184 €/an**

Économie annuelle de l'option HP/HC par rapport à l'option Base du tarif Bleu, en euros TTC.

> **Idée reçue :** bénéficier des bas coûts de l'électricité solaire demande des installations chères ou de la domotique complexe.
>
> **La réalité :** l'essentiel se capte grâce au compteur Linky et à des équipements de base (contacteur du chauffe-eau, départ différé des machines, programmation des radiateurs), **sans investissement lourd**. Certains réglages peuvent toutefois être nécessaires, car tous les équipements ne se programment pas de la même façon.

Comment atteindre une bonne répartition sans investissement lourd

- **Le déclenchement automatique du chauffe-eau :** relié au compteur Linky par un contacteur Jour/Nuit, le ballon se déclenche pendant les plages creuses, de nuit comme de jour, sans intervention de l'occupant.
- **La programmation des radiateurs :** anticiper légèrement la chauffe sur les plages creuses réduit la sollicitation en heures pleines. L'effet dépend de l'inertie du logement, de la météo, du confort recherché et de la régulation.
- **Le départ différé de l'électroménager :** présent sur la quasi-totalité des lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle, il décale les cycles les plus consommateurs vers les heures creuses.

Le profil 45/55 est un **scénario central à tester**, pas une mesure : une grande partie des heures creuses reste nocturne. **Ce levier est accessible à tous** : il ne nécessite ni d'être propriétaire ni d'investir, et il est ouvert aux locataires comme aux ménages modestes. Le gain reste proportionnel à la consommation que le ménage peut effectivement déplacer.

Les offres saisonnières : le solaire fait baisser la facture d'un cran de plus

Des fournisseurs vont plus loin que les heures creuses classiques : ils proposent des offres dont le kWh est nettement moins cher **l'été, au moment où le solaire produit le plus**. C'est la traduction directe de l'abondance solaire dans le prix payé par le consommateur. Deux exemples, chez EDF et chez Octopus Energy :

	EDF Zen Estival	Octopus OctoSaisons
Été (avril–octobre) : prix le plus bas	**9,91 c€** de 11 h à 18 h (heures super creuses), soit 38 % de moins que les heures creuses du tarif Bleu	**13,56 c€** pendant 16 heures par jour (11 h–17 h et 21 h–7 h)
Été : autres heures	15,88 c€ (7 h–11 h et 18 h–22 h) ; 14,05 c€ le reste du temps	16,15 c€
Hiver (novembre–mars)	19,92 c€ de 22 h à 7 h ; 21,31 c€ de 11 h à 18 h ; 27,22 c€ de 7 h à 11 h et de 18 h à 22 h	16,15 c€ de 21 h à 7 h ; 19,21 c€ le reste du temps ; 64,65 c€ en heures pleines des 22 jours rouges, annoncés la veille

Prix TTC du kWh. Tarif Bleu pour comparaison : Base 20,01 c€ ; HP 21,42 c€ / HC 15,89 c€. Zen Estival : grille en vigueur en novembre 2026 (dernière évolution le 15 septembre 2026), prix révisables par EDF jusqu'à deux fois par an, offre réservée aux compteurs Linky. OctoSaisons : prix du 1er août 2026, mêmes jours rouges que l'option Tempo. Abonnements identiques à ceux du tarif Bleu pour les deux offres.

Pour qui ? Ces offres sont d'autant plus intéressantes que la consommation est forte l'été et modérée l'hiver : c'est le cas dans les régions où l'on climatise, la climatisation fonctionnant justement aux heures où les panneaux produisent le plus, dans les bâtiments bien isolés qui ne demandent qu'un chauffage d'appoint, ou dans les régions où les hivers sont plus doux. Dans nos simulations, elles restent plus avantageuses que l'option HP/HC du tarif Bleu tant que plus de 37 % de la consommation annuelle a lieu d'avril à octobre (7 mois sur 12), à consommation d'hiver régulière.

D’autres offres existent, comme Alterna « Heures Super Creuses », qui propose un kWh de 15,00 c€ l’été et 17,91 c€ l’hiver en heures super creuses, mais un abonnement plus élevé que celui du tarif réglementé (211,92 €/an en 6 kVA, 270 € en 9 kVA). Sur un profil de référence, un comparateur (Selectra) la situe à un niveau proche du tarif réglementé : son intérêt dépend donc de la capacité du ménage à concentrer sa consommation sur les plages super creuses. Alterna a toutefois suspendu la souscription de ses offres d’électricité pour les nouveaux clients depuis le 9 novembre 2026, sans date de reprise annoncée.

Ce que cela donne, pour deux niveaux de consommation (6 kVA) et deux profils : une **consommation régulière**, répartie uniformément sur la journée, sans effort particulier ; une **consommation pilotée**, où le chauffe-eau, l’électroménager et la climatisation (un tiers de la consommation) sont programmés en milieu de journée l’été et la nuit l’hiver, le reste étant réparti sur la journée. Ce profil piloté demande à peu près le même effort que le profil à 55 % d’heures creuses présenté plus haut : avec l’option HP/HC du tarif Bleu, il place 56 % de la consommation en heures creuses.

Offre	2 500 kWh/an – consommation régulière	2 500 kWh/an – consommation pilotée	4 500 kWh/an – consommation régulière	4 500 kWh/an – consommation pilotée
Tarif Bleu – option Base	**691 €** référence	**691 €** référence	**1 091 €** référence	**1 091 €** référence
Tarif Bleu – option HP/HC	**680 €** −11 € (−1,6 %)	**649 €** −42 € (−6,0 %)	**1 071 €** −20 € (−1,8 %)	**1 016 €** −75 € (−6,9 %)
EDF Zen Estival	**623 €** −68 € (−9,8 %)	**596 €** −95 € (−13,7 %)	**969 €** −122 € (−11,2 %)	**920 €** −171 € (−15,6 %)
Octopus OctoSaisons	**627 €** −63 € (−9,2 %)	**603 €** −87 € (−12,6 %)	**977 €** −114 € (−10,5 %)	**934 €** −157 € (−14,4 %)

Factures annuelles TTC et économie par rapport à l’option Base du tarif Bleu. 2 500 kWh : consommation de référence retenue par EDF pour Zen Estival ; 4 500 kWh : consommation moyenne d’un client résidentiel retenue par la CRE. Consommation répartie uniformément sur les jours de l’année (59 % d’avril à octobre). Avec la consommation pilotée, la part placée aux heures les moins chères est de 56 % avec l’option HP/HC ; 53 % l’été et 58 % l’hiver en heures super creuses avec Zen Estival ; 78 % l’été et 61 % l’hiver en heures creuses avec OctoSaisons, dont les plages creuses sont plus longues. Case verte : offre la moins chère du profil.

- **Avec une consommation régulière**, sans effort particulier, ces offres font déjà économiser **9 à 11 %** par rapport à l’option Base, contre moins de 2 % pour l’option HP/HC classique : l’été, leurs prix sont inférieurs à ceux de l’option Base à toute heure.
- **Avec une consommation pilotée**, l’économie atteint **13 à 16 %**, soit environ deux fois celle de l’option HP/HC classique pour le même effort.
- **Le résultat dépend de la saison où l’on consomme** : si la moitié seulement de la consommation a lieu d’avril à octobre, l’économie se situe entre 7 et 12 % ; pour un foyer climatisé qui en consomme 65 % l’été, entre 11 et 18 %.

Points de vigilance. Les plages de ces offres ne coïncident pas toujours avec les heures creuses du compteur : un chauffe-eau piloté par contacteur peut nécessiter une programmation. Chez Octopus, il faut limiter sa consommation pendant les heures pleines des jours rouges. Comme pour toute offre de marché, une simulation sur sa propre consommation reste indispensable.

Et demain : des prix qui suivent le soleil heure par heure

> Les offres « à tarification dynamique », proposées par exemple par Sobry ou Frank Énergie, répercutent heure par heure les prix du marché de gros. **Exemple le 18 mai 2026 chez Frank Énergie** (relevé UFC-Que Choisir) : 21,40 c€/kWh entre 7 h et 8 h, **11,10 c€ au creux de production solaire (16 h–17 h)**, puis 23,50 c€ entre 21 h et 22 h (prix TTC, commission du fournisseur incluse, hors abonnement).
>
> Ces contrats montrent jusqu'où peut aller la valorisation du solaire, mais exposent aussi à la volatilité des prix : ils s'adressent plutôt aux ménages équipés d'automatismes.

La voiture électrique : le levier le plus puissant

La voiture électrique est un puissant levier de flexibilité : sa recharge peut être programmée aux heures où l'électricité est abondante et moins chère. Pour **11 600 km par an**, le comparatif s'établit ainsi (essence SP95-E10 à 2,05 €/L, prix moyen relevé le 9 novembre 2026 ; recharge à domicile à 80 % en heures creuses au tarif Bleu HP/HC) :

Poste de dépense	Voiture essence	Voiture électrique (recharge à domicile)
Consommation aux 100 km	6,3 litres	17 kWh
Coût aux 100 km	12,92 €	2,89 €
Budget énergie annuel (11 600 km)	1 498 €	340 € (2 000 kWh)
Économie annuelle	**1 158 € (–77 %)**	

17 kWh/100 km × 11 600 km ≈ 1 970 kWh, arrondis à 2 000 kWh. Avec un carburant à 1,88 €/L ou 10 % de pertes de recharge, l'économie reste comprise entre 1 000 et 1 160 € par an.

Ce que cela change sur la facture d'électricité. L'ajout de 2 000 kWh de recharge, programmée à 80 % en heures creuses, fait passer la part de consommation en heures creuses de 55 % à 59–64 % sur l'ensemble du foyer, selon le logement. Le tableau compare l'option Base et l'option HP/HC du tarif Bleu à deux offres dédiées à la recharge, Octopus Go et Engie Élec'Car. Pour chaque offre : la facture annuelle, l'économie sur

cette facture, et l'économie totale par rapport à la situation de départ (voiture essence et option Base), carburant compris :

Offre	Personne seule, logement C/D (5 400 kWh/an)	Personne seule, passoire F/G (6 800 kWh/an)	Famille, logement C/D (9 200 kWh/an)	Famille, passoire F/G (12 500 kWh/an)
Tarif Bleu – option Base	**1 271 €** référence	**1 551 €** référence	**2 065 €** référence	**2 720 €** référence
Tarif Bleu – option HP/HC	**1 155 €** −116 € (−9,1 %) **1 214 €/an au total**	**1 412 €** −139 € (−8,9 %) **1 237 €/an au total**	**1 902 €** −163 € (−7,9 %) **1 264 €/an au total**	**2 508 €** −212 € (−7,8 %) **1 313 €/an au total**
Octopus Go	**1 098 €** −173 € (−13,6 %) **1 271 €/an au total**	**1 346 €** −205 € (−13,2 %) **1 303 €/an au total**	**1 822 €** −243 € (−11,8 %) **1 344 €/an au total**	**2 406 €** −314 € (−11,5 %) **1 415 €/an au total**
Engie Élec'Car + Elec'Car+	**1 158 €** −113 € (−8,9 %) **1 211 €/an au total**	**1 431 €** −120 € (−7,7 %) **1 218 €/an au total**	**1 949 €** −115 € (−5,6 %) **1 217 €/an au total**	**2 593 €** −127 € (−4,7 %) **1 228 €/an au total**

Factures annuelles TTC (logement en 45/55, recharge de 2 000 kWh à 80 % en heures creuses) et économie par rapport à l'option Base pour le même volume. Économie totale : budget essence (1 498 €) plus facture en option Base du logement seul, moins la nouvelle facture d'électricité (logement + recharge). Octopus Go et Engie Élec'Car sont réservées aux détenteurs d'un véhicule électrique. Engie : recharge de nuit entre 2 h et 6 h au prix Elec'Car+ (12,41 c€, la différence étant reversée dans une cagnotte ; option gratuite réservée aux nouveaux clients, à activer dans les 30 jours) ; sans cette option, l'économie serait de 3,4 à 6,1 %. Abonnements identiques au tarif Bleu, sauf Octopus Go en 9 kVA (241,92 €/an) et Engie Élec'Car (194,11 €/an en 6 kVA, 244,24 € en 9 kVA). Case verte : offre la moins chère.

Lecture. Octopus Go et Engie Élec'Car facturent les heures pleines plus cher que le tarif réglementé (23,02 c€ et 25,51 c€ contre 21,42 c€) : elles ne sont avantageuses que si la recharge est concentrée en heures creuses. Engie offre la recharge la moins chère des trois (301 € pour 2 000 kWh, contre 306 € chez Octopus et 340 € avec le tarif Bleu), mais son prix en heures pleines pèse sur la consommation du logement : elle fait presque jeu égal avec le tarif Bleu HP/HC pour une personne seule et reste en retrait pour une famille.

Pour une famille en logement C/D, la facture d'électricité passe de 2 065 € en option Base à 1 902 € avec l'option HP/HC (−7,9 %), à 1 822 € avec Octopus Go (−11,8 %) et à 1 949 € avec Engie Élec'Car (−5,6 %). En comptant le carburant économisé, **passer d'une voiture essence à une voiture électrique rechargée en heures creuses rapporte 1 217 € à 1 344 € par an** à ce foyer. C'est l'électrification des usages, alimentée par une électricité de plus en plus renouvelable, qui démultiplie les gains.

Le combo gagnant : offre saisonnière et voiture électrique

Les offres saisonnières se combinent très bien avec la recharge d'une voiture électrique. Avec **OctoSaisons**, la nuit (21 h–7 h) est en heures creuses toute l'année, y compris les jours rouges : la recharge y coûte 13,56 c€ l'été et 16,15 c€ l'hiver. Avec **Zen Estival**, la voiture peut se recharger directement à l'électricité solaire, à 9,91 c€ de 11 h à 18 h d'avril à octobre, lorsqu'elle est branchée à la maison en journée (télétravail, week-end, retraite).

Pour un foyer à consommation pilotée (voir les offres saisonnières) qui ajoute 2 000 kWh de recharge :

Offre	2 500 kWh + voiture électrique	4 500 kWh + voiture électrique
Tarif Bleu Base	1 091 €	1 491 €
Tarif Bleu HP/HC (recharge la nuit)	989 € **−102 € (−9,3 %)**	1 356 € **−135 € (−9,1 %)**
Octopus Go (recharge la nuit)	937 € **−154 € (−14,1 %)**	1 290 € **−201 € (−13,5 %)**
Octopus OctoSaisons (recharge la nuit)	918 € **−173 € (−15,8 %)**	1 249 € **−242 € (−16,2 %)**
EDF Zen Estival (recharge à midi l'été)	889 € **−202 € (−18,5 %)**	1 213 € **−278 € (−18,6 %)**

Factures annuelles TTC (6 kVA) et économie par rapport à l'option Base pour le même volume. Consommation pilotée du logement, consommation d'hiver régulière ; recharge répartie sur l'année, à 80 % la nuit et 20 % en journée. Variante Zen Estival : toute la recharge d'été entre 11 h et 18 h, hypothèse favorable qui suppose la voiture branchée en journée ; avec une recharge de nuit, l'économie serait de 13,7 à 15,1 %. Engie, qui ne propose pas d'offre saisonnière, permet à ce foyer d'économiser 8,1 à 10,1 % avec Élec'Car et Elec'Car+.

En combinant une offre saisonnière et une recharge aux bonnes heures, la facture d'électricité baisse jusqu'à 18 %, et le carburant économisé (1 000 à 1 160 € par an) s'y ajoute. C'est l'illustration la plus concrète de ce que l'électricité solaire peut apporter aux ménages.

4. Les renouvelables électriques : symbole d'une nouvelle ère où les prix seront plus maîtrisés, à condition de poursuivre l'électrification et leur développement conjointement

Les énergies renouvelables électriques ne sont pas une promesse lointaine : elles font déjà baisser les prix de marché, de l'ordre de 8 milliards d'euros d'économies pour les consommateurs en 2025 selon la CRE. Elles transforment aussi le système électrique : la CRE et Enedis déplacent les heures creuses vers l'après-midi, et les fournisseurs créent des offres qui rendent l'électricité solaire moins chère. Chaque foyer dispose dès aujourd'hui de leviers concrets : **6 à 8 % d'économie en passant aux heures creuses, 9 à 16 % avec une offre saisonnière, et jusqu'à 18% en passant à la voiture électrique tout en économisant plus de 1000 euros sur le carburant.**

Ce n'est que le début d'une nouvelle ère. Plus les énergies renouvelables se développent, plus les périodes d'électricité abondante et bon marché se multiplient. Plus les usages s'électrifient et deviennent pilotables (pompes à chaleur, chauffe-eau thermodynamiques, véhicules électriques, recharge intelligente), plus les ménages peuvent en profiter. Le consommateur n'est plus seulement un client : il devient un acteur du système électrique, et il en est l'un des principaux bénéficiaires.

Quatre gestes pour en profiter

1. **Vérifier son contrat :** si une part importante de la consommation peut se faire en heures creuses (ballon d'eau chaude, machines, recharge), simuler le passage de la Base au HP/HC (rentable dès 26 % en 6 kVA, 28 % en 9 kVA).
2. **Repérer ses nouvelles plages creuses** : le fournisseur informe les clients concernés avant le changement. Reprogrammer les appareils réglés à heure fixe ; un chauffe-eau à contacteur s'adapte seul.
3. **Déplacer les usages flexibles** : départ différé du lave-linge, du sèche-linge et du lave-vaisselle, programmation du chauffe-eau et de la recharge du véhicule électrique.

4. **Comparer les offres sur sa propre consommation**, notamment les offres saisonnières, avec le comparateur du Médiateur national de l'énergie.

Méthodologie et hypothèses

Tous les prix sont TTC. L'abonnement est compté **une seule fois** dans chaque facture.

1. Facture annuelle d'électricité

$$F_Base = A + V \times P_Base \quad et \quad F_HP/HC = A + V \times [(1 - r_HC) \times P_HP + r_HC \times P_HC]$$

A : abonnement annuel (€) ; V : volume annuel (kWh) ; P_Base, P_HP, P_HC : prix du kWh ; r_HC : part de la consommation en heures creuses.

2. Seuil de rentabilité du HP/HC par rapport à la Base

$$r^*_HC = (P_HP - P_Base) / (P_HP - P_HC)$$

r* = 25,5 % pour P_Base = 20,01 c€ (6 kVA) et 28,4 % pour P_Base = 19,85 c€ (9 kVA), avec P_HP = 21,42 c€ et P_HC = 15,89 c€.

3. Offres saisonnières

$$F = A + \Sigma_saisons\ \Sigma_périodes\ V_saison \times part(période) \times P(période)$$

Consommation répartie au prorata des jours (été : 214 jours, du 1er avril au 31 octobre ; hiver : 151 jours). Profil horaire : socle réparti uniformément sur les 24 heures, plus, pour la consommation pilotée, un tiers de la consommation (chauffe-eau, électroménager, climatisation) placé de 11 h à 17 h l'été et de 23 h à 5 h l'hiver. Avec une voiture électrique : 2 000 kWh de recharge répartis au prorata des jours, à 80 % la nuit et 20 % en heures pleines (jours rouges compris pour OctoSaisons) ; variante Zen Estival : recharge d'été entre 11 h et 18 h. Plages Zen Estival : heures super creuses de 11 h à 18 h l'été et de 22 h à 7 h l'hiver, heures pleines de 7 h à 11 h et de 18 h à 22 h toute l'année, heures creuses le reste du temps. Plages OctoSaisons : heures creuses de 11 h à 17 h et de 21 h à 7 h l'été, de 21 h à 7 h l'hiver ; 22 jours rouges répartis sur l'hiver. Tarif Bleu HP/HC : 8 heures creuses sur 24 pour le socle, et la totalité de la consommation déplacée placée en heures creuses (hypothèse favorable au tarif réglementé).

4. Logement et voiture électrique

$$F_total = A + V_log \times [(1 - r_log) \times P_HP + r_log \times P_HC] + V_VE \times [(1 - r_VE) \times P_HP + r_VE \times P_HC]$$

$$Économie\ de\ mobilité = d/100 \times C_th \times P_carb - V_VE \times [(1 - r_VE) \times P_HP + r_VE \times P_HC]$$

r_log = 55 % ; V_VE = 2 000 kWh ; r_VE = 80 % ; d = 11 600 km ; C_th = 6,3 L/100 km ; consommation électrique 17 kWh/100 km ; P_carb = 2,05 €/L. Économie totale = budget essence + F_Base(logement seul) − F_total(logement + VE). Engie Élec'Car : la part de la recharge en heures creuses est comptée au prix Elec'Car+, P = (P_HP,HTT × 0,40 + accise) × 1,20 = (18,198 c€ × 0,40 + 3,062 c€) × 1,20 ≈ 12,41 c€/kWh.

Hypothèses de consommation

Logements tout électriques : 3 400 kWh/an pour une personne seule (35 m², DPE C/D, 6 kVA) et 7 200 kWh/an pour une famille de 4 personnes (80 m², DPE C/D, 9 kVA) ; en passoire thermique F/G : 4 800 kWh (6 kVA) et 10 500 kWh (9 kVA). Offres saisonnières : 2 500 kWh/an (référence EDF pour Zen Estival) et 4 500 kWh/an (consommation moyenne retenue par la CRE), 6 kVA. Ce sont des hypothèses de travail, à confronter aux consommations réelles de chaque foyer.

Grilles tarifaires utilisées (TTC)

Offre	Puissance	Abonnement annuel	kWh Base	kWh HP	kWh HC
EDF Tarif Bleu – Base (1er août 2026)	6 kVA	190,32 €	20,01 c€	–	–
EDF Tarif Bleu – Base	9 kVA	238,56 €	19,85 c€	–	–
EDF Tarif Bleu – HP/HC	6 kVA	190,32 €	–	21,42 c€	15,89 c€
EDF Tarif Bleu – HP/HC	9 kVA	238,56 €	–	21,42 c€	15,89 c€
Octopus Go (version fixe, 1er août 2026)	6 kVA	190,32 €	–	23,02 c€	13,35 c€
Octopus Go (version fixe)	9 kVA	241,92 €	–	23,02 c€	13,35 c€
Engie Élec'Car 1 an (novembre 2026)	6 kVA	194,11 €	–	25,51 c€	14,59 c€
Engie Élec'Car 1 an	9 kVA	244,24 €	–	25,51 c€	14,59 c€

EDF Zen Estival (6 kVA : 190,32 €/an) : été HP 15,88 c€ / HC 14,05 c€ / heures super creuses 9,91 c€ ; hiver HP 27,22 c€ / HC 21,31 c€ / heures super creuses 19,92 c€. Octopus OctoSaisons (6 kVA : 190,32 €/an) : été HP 16,15 c€ / HC 13,56 c€ ; hiver HP 19,21 c€ / HC 16,15 c€ ; jours rouges HP 64,65 c€ / HC 16,15 c€. Les prix du tarif Bleu ont été relevés sur plusieurs sources concordantes et doivent être revalidés sur la grille officielle d'EDF au jour de publication ; les prix des offres de marché sont susceptibles d'évoluer.

Outil public et gratuit : comparateur d'offres du Médiateur national de l'énergie (energie-info.fr)

Sources

[1] **Effet des renouvelables sur les prix :** CRE, rapport sur l'économie du système électrique français hexagonal et communiqué du 9 septembre 2026 (baisse captée par les consommateurs de 16,1 €/MWh, économies de l'ordre de 8 Md€ en 2025, surcoût complet de 2,7 Md€, 513 heures de prix négatifs). cre.fr/fileadmin/Documents/Rapports_et_etudes/2026/CRE_Economie_du_systeme_electrique_francais.pdf

[2] **Évolution du tarif réglementé :** CRE, communiqué du 20 janvier 2026 (−0,83 % TTC au 1er février 2026, coût de l'énergie calculé à 100 % sur les prix de marché après la fin de l'ARENH) ; CRE, délibération n°2026-147 du 15 juillet 2026 et communiqué du 16 juillet 2026 (+2,5 % TTC au 1er août 2026, ouverture de l'option HP/HC aux compteurs 3 kVA) ; baisse de 15 % de février 2025 : Fournisseurs-electricite.com.

[3] **Réforme des heures creuses :** Enedis, « Heures creuses : ce qui change à partir du 1er décembre 2026 » (novembre 2026) ; bilan de la première vague (1 GW de consommation déplacée vers la journée) et objectif de 5 GW : annonce d'Enedis reprise par l'AFP le 9 novembre 2026 (MoneyVox, L'Info Durable).

[4] **Répartition des options tarifaires :** CRE, rapport sur le fonctionnement des marchés de détail de l'électricité et du gaz naturel 2023-2024 (octobre 2025) : 53 % Base, 40 % HP/HC (12,9 millions), 7 % autres options, fin 2024. « Plus de 17 millions » : 53 % appliqués à 32 à 35 millions de sites résidentiels (12,9 millions représentant 40 % ; 35,04 millions de sites résidentiels fin juin 2026 selon l'observatoire des marchés de détail de la CRE), soit 17 à 18,6 millions.

[5] **Prix du tarif Bleu :** relevés concordants Selectra, Kelwatt et Fournisseurs-electricite.com, à revalider sur la grille EDF.

[6] **EDF Zen Estival :** EDF, page d'aide « heures super creuses » (plages horaires, foyers visés) ; grille tarifaire relevée par Kelwatt (vérifiée le 11 novembre 2026) et JeChange (à jour au 4 novembre 2026).

[7] **Offre Engie Élec'Car :** Engie, page de l'offre et fiche descriptive Élec'Car 1 an (grille de novembre 2026, option Elec'Car+).

[8] **Offre Alterna « Heures Super Creuses » :** grille tarifaire publiée par le fournisseur (1er août 2026) et comparatif Selectra ; suspension des souscriptions d'électricité depuis le 9 novembre 2026 : Selectra, 9 novembre 2026.

[9] **Offres Octopus Energy :** grilles officielles Octopus Go (version fixe, applicable au 1er août 2026 : abonnement 9 kVA de 20,16 €/mois) et OctoSaisons (1er août 2026) ; plages horaires et jours rouges d'OctoSaisons : Selectra, fiche de l'offre (3 novembre 2026).

[10] **Tarification dynamique :** UFC-Que Choisir, « Que valent les offres à tarification dynamique de Sobry et de Frank Énergie ? » (27 mai 2026).

[11] **Prix des carburants :** Roole, relevé du 9 novembre 2026 (SP95-E10 à 2,05 €/L en moyenne).

[12] **Hypothèses de consommation :** repères de travail fondés sur des ordres de grandeur ADEME, CRE et EDF.